

COMMENT PARLER A MES ENFANTS DE L'ALCOOLISME DE LEUR PERE

Par Profil supprimé Postée le 11/11/2012 01:33

Bonjour, mon conjoint a depuis des années des problèmes avec l'alcool mais jusqu'à peu il ne buvait pratiquement jamais en présence de nos enfants (l'aîné a 6 ans). Cette situation a changé et de plus en plus fréquemment il recherche leur compagnie quand il est ivre, il les réveille la nuit pour discuter avec eux, etc. Il leur tient des propos sans queue ni tête. Mes enfants ont été plusieurs fois témoins de scènes où il m'insultait, sous l'emprise de l'alcool. Je souffre de ne plus pouvoir les protéger de tout cela. J'ai peur que cela dégénère encore davantage. Je sais que je dois le quitter mais pour le moment ce n'est pas possible. En attendant j'aimerais être orientée sur l'attitude que je dois avoir avec mes enfants. Merci d'avance

Mise en ligne le 12/11/2012

Bonjour,

Il est en effet difficile de savoir comment préserver vos enfants, et il est aussi nécessaire de pouvoir vous préserver vous-même. Vous conseiller sur la conduite à tenir nécessite de prendre en compte plusieurs paramètres, en fonction de la personnalité de vos enfants, de la relation que vous entretenez avec eux, de celle qu'ils ont avec leur père, etc. Pouvoir vous aider nécessite donc un entretien approfondi de la part d'un spécialiste.

Les centres de soins en alcoologie accueillent l'entourage pour être soutenu et conseillé. Cela pourrait vous permettre de rencontrer des professionnels spécialisés, comme un psychologue par exemple. Compte tenu du jeune âge de vos enfants, vous pouvez aussi vous orienter vers un pédopsychiatre exerçant en libéral.

N'ayant pas connaissance de votre département ni de la ville où vous habitez, nous vous invitons à nous contacter au 0800.23.13.13 afin que l'on puisse vous orienter. Notre service téléphonique est ouvert tous les jours de 8h à 2h, appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe. Au-delà de cette orientation, cela peut vous permettre d'être soutenue et éventuellement conseillée.

Cordialement.
